

LEGENDE



Zone de transmission simultanée des produits de DR 1.1 ($0,5Q^{1/3}$)
pour une quantité maximale de 40 kg Eq TNT



Zone de transmission par projection des produits de DR 1.1 ($2,4Q^{1/3}$)
pour une quantité maximale de 40 kg Eq TNT



Zone de propagation par projection des produits de DR 1.2 ($2,4Q^{1/3}$)
pour une quantité maximale de 235 kg



Zone de propagation thermique des produits de DR 1.3 (Z2)
pour une quantité maximale de 235 kg

ETUDE DE DANGERS
MBDA
ETABLISSEMENT DE SELLES-SAINT-DENIS

ANNEXE 13.4 :

Zones d'effets générées par les transferts de
produits pyrotechniques de l'aire de chargement /
déchargement vers les soutes de stockage ou le
bâtiment 26, et inversement-
Transferts assimilés de l'ADR

Format : A4

DATE : 29.06.19

ECHELLE : 1 / 10 000